

## Qui sommes-nous ?

Nous sommes un service de l'Etat de Vaud, rattaché au Département de la Formation, Jeunesse et Culture, Services de l'Enseignement Spécialisé, Office de Psychologie Scolaire. Nous travaillons en collaboration avec les Etablissements scolaires et avec les différents prestataires et professionnels de l'enfance.

Les Psychologues, psychomotricien-nes, logopédistes, sont à disposition des familles et des intervenants de l'école pour toutes questions ou difficultés rencontrées par les enfants ou les adolescents dans leur développement général: aisance corporelle, langage, apprentissages, relations familiales et sociales.

Parents et adolescents prennent directement contact avec nous. La consultation peut être conseillée par l'enseignant, un-e autre partenaire scolaire ou extrascolaire (médecin, infirmier-ère, médiateur-trice, direction...).

## Nos prestations

### **Psychologie**

La/le psychologue répond à la demande lors de difficultés affectives, relationnelles, d'apprentissages, de comportement, d'intégration.

### **Psychomotricité**

La/le psychomotricien-ne intervient pour les troubles de motricité globale et fine, les difficultés d'orientation (espace et temps), les problèmes relationnels et de comportement.

### **Logopédie**

La/le logopédiste s'occupe de ce qui a trait aux difficultés de langage (oral et écrit) ainsi qu'aux troubles de la communication.

## Nous proposons

- Des entretiens (individuels, familles, guidance parentale)
- Des bilans
- Des prises en charge thérapeutiques individuelles ou en groupe
- Des réflexions en réseau avec d'autres professionnel-les (scolaires et extrascolaires)
- Des entretiens avec les enseignant-es pour la classe ou pour un élève, en collaboration avec les écoles

## Prévention

Nous participons également à des actions de prévention dans le cadre des Etablissements scolaires : interventions en classe, journées pédagogiques, présentations aux parents etc.

## Financement des prestations

Les prestations citées sont financées par l'Etat de Vaud. Elles sont sans frais directs pour les parents. Les locaux sont mis à disposition par les Communes.